

## Les oiseaux soignés retournent à la nature

Lundi 4 octobre 2010

www.courrier-picard.fr

**SAINT-MARTIN-LONGUEAU**

# Les oiseaux soignés retrouvent leur liberté

*Vendredi, Éric Desesquelles président de l'association Envol, a relâché une dizaine d'oiseaux dans le marais de Sacy après leur avoir fourni des soins. Clou du spectacle : une cigogne noire.*

**C'**est une grande fierté. Je n'en verrai peut-être plus jamais de ma vie », commente ému Éric Desesquelles alors qu'il sort la cigogne noire de son carton. Délicatement, il la dépose sur le sol. L'oiseau marche, majestueusement. Difficile de croire qu'il a réchappé de la mort. « Nous l'avons récupéré dans un état de dénutrition très important », continue le président de l'association Envol. « Au début on la nourrissait de sardines, mais très vite on s'est aperçu que ça ne lui convenait pas. Alors j'allais lui acheter des gardons frais. Elle pouvait en manger jusqu'à 40 par jour ! » Une rente pour l'association dont le centre de soins installé à Francastel accueille 800 oiseaux et 200 mammifères par an ; et ce depuis 1998.

### Quatre-vingts vaches, 22 chevaux et des oiseaux !

Pendant plus d'une heure, Éric Desesquelles a sorti les oiseaux de la boîte de transport et les a lancés en l'air pour qu'ils prennent leur envol. À chaque fois, il expliquait la pathologie dont souffrait l'oiseau. Pour le premier goéland argenté, c'était une intoxication botulisme. Il a bénéficié de soins médicamenteux. Le deuxième a été retrouvé sur un aéroport et avait une fracture fermée du cubitus de l'aile droite. Il a fallu l'immobiliser puis lui faire faire de la rééducation. Puis c'est au tour d'une chouette de retrouver l'air libre, d'un rapace...



*La cigogne noire a marché quelques mètres dans la clairière avant de s'enfoncer dans les marais de Sacy.*

Face à lui, André Vantomme le sénateur, Yve Rome le président du conseil général, mais aussi des représentants du conseil régional et des élus locaux.

Tous étaient réunis sur place dans le cadre d'une opération menée par le conseil général qui est propriétaire de 250 ha de terrain dans les marais de Sacy. Ce dernier a implanté 80 vaches camarguaises et 22 chevaux sur le site. Ils devront dorénavant cohabiter avec dix oiseaux de plus !



*Les enfants des écoles ont découvert, émerveillés, différentes sortes d'oiseaux. Éric, leur a même permis d'en toucher quelques-uns.*

MÉLANIE CHALULEAU